

des premiers actes de la Commission de Fourvière sera la démolition de la tour de l'Observatoire. Au lieu d'encourager ce projet, je le regarde comme un véritable désastre. Cette tour, ainsi que tous les autres détails composant le massif de Fourvière, le clocher lui-même, n'ont aucune valeur artistique, et ce dernier, a encore le défaut d'être excessivement prétentieux ; malgré cela l'ensemble constitue un aspect très-pittoresque. J'ai précédemment traité de Fourvière, au point de vue du paysage, dans les volumes VII^e et VIII^e de la Revue du Lyonnais — 1853 — 54 — je vais répéter ce que je disais alors, et le doute que j'émettais, sur la convenance d'un léger abaissement de la tour, n'existe plus maintenant. Mes observations répétées et les nombreux dessins que j'ai faits du massif, vu de tous les côtés, m'ont confirmé dans cette opinion, que l'Observatoire doit garder sa hauteur actuelle. Voici donc ce que j'écrivais en 1854 : « Je pense que l'existence de la tour est nécessaire, et que sans elle le clocher deviendrait d'une maigreur étonnante ; elle sert de passage entre lui et les fabriques sous-jacentes extrêmement basses. C'est un soutien, dont l'enlèvement détruirait une certaine harmonie, entre des parties très-hétérogènes. Je désirerais seulement qu'il fût possible de modifier le sommet de cette tour, au moyen d'une tête formée du dernier étage, en avancement sur le corps, et soutenue par des consoles un peu massives. Je n'oserais pas me prononcer sur un léger abaissement de l'Observatoire. En l'état, sa hauteur, vue de beaucoup de points, me semble bien proportionnée. On m'objectera quelques autres positions, où les yeux demandent légitimement cet abaissement. Je ne pourrais pas trouver cette exigence injuste ; mais en toute chose il est facile de trouver un côté vulnérable. Je pense qu'avant de se décider, on devra étudier la question avec le plus grand soin et ne pas agir sans mûre réflexion. »

Je ne demande pas à faire prédominer mes idées sans contrôle, et je m'en réfère à ces dernières paroles : le projet d'embellissement de Fourvière doit être mis à l'étude. Il faut appeler dans le conseil des hommes compétents, et, si l'on veut que je dise toute ma pensée, l'élément artistique, à introduire dans la Commission,